ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

# <u>Index</u>

# aux états financiers

# Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>Page</u>
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2.
État de la situation financière	3.
État des produits et charges	4.
État de l'évolution des soldes de fonds	5.
État des flux de trésorerie	6.
Notes aux états financiers	7 - 12.
État des produits et charges supplémentaires	13 - 17.

www.apallp.com

1.

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT

Aux membres de La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc.

#### Opinion

Nous avons audité les états financiers ci-joints de La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc., qui comprennent l'état de la situation financière et de l'évolution des soldes de fonds au 31 mars 2025, l'état des produits et charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. au 31 mars 2025, ainsi que l'état des produits et charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

# Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst, N.-B.

Le 6 juin 2025

Allen, Paguet & Arseneau LLP
Comptables professionnels agréés

Au 31 mars	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Débiteurs (note 3)	118 523	172 948
Frais payés d'avance	29 623	29 767
Recevable d'organismes sous contrôle commun (note 4)	13 266	13 296
Recevable des partenaires - Services Finances (note 10)	3 454	-
	164 866	216 011
MMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	24 244	23 594
	189 110 \$	239 605 8
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	13 515 \$	75 656 \$
Emprunt bancaire (note 6)	2 190	75 050 Q
Créditeurs et charges à payer (note 7)	128 071	96 682
Apports reportés (note 8)	11 474	23 257
	155 250	195 595
SOLDES DE FONDS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 244	23 594
THE BITS EN INITIONIS CORT ORDERED	21211	23 37 1
NON AFFECTÉS - Page 5	9 616	20 416
	33 860	44 010
	189 110 \$	239 605 \$

Approuvé au nom du conseil d'adminis	tration
	Administrateur

	2025	2025	2024
Pour l'exercice terminé le 31 mars	Budget	Réel	Réel
PRODUITS			
Contributions fédérale - Ministère du Patrimoine			
canadien	827 500 \$	827 500 \$	820 171 \$
Administration de projets et autres	122 095	134 246	171 468
Projets	882 318	877 467	685 232
	1 831 913	1 839 213	1 676 871
Représentation et communications (page 13)  PROIETS	1 006 595	966 087	1 193 472
PROJETS			
Immigration francophone (page 14)	648 777	667 213	512 915
Mentorat (page 15)	<del>-</del>	<del>-</del>	82 923
État Généraux (page 16)	121 050	121 050	90 088
Services Finances (page 17)	113 040	95 013	-
	882 867	883 276	685 926
	1 889 462	1 849 363	1 879 398
DÉFICIT AVANT AUTRES REVENUS	( 57 549)	( 10 150)	( 202 527)
AUTRES REVENUS			
Contribution du Fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	57 000	-	200 000
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS			
DE L'EXERCICE - Page 5	( 549) \$	( 10 150) \$	( 2 527) \$

our l'exercice terminé le 31 mars						2025		2024
	<u>1</u>	Non affecté	imi	restis dans les mobilisations corporelles				
OLDE DE FONDS								
Début de l'exercice		20 416 \$		23 594 \$		44 010 \$		46 537 \$
Excédent des charges sur les	,	4.1.60	,	5 00 <b>5</b> )	,	40.470)	,	2.525\
produits	(	4 163)	(	5 987)	(	10 150)	(	2 527)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(	6 637)		6 637		_		_

Pour l'exercice terminé le 31 mars		2025		2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Excédent des charges sur les produits	(	10 150) \$	(	2 527) \$
Ajustement pour	`			, ,
Amortissement		5 987		6 386
	(	4 163)		3 859
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Diminution (augmentation) des débiteurs		54 424	(	43 262)
Diminution (augmentation) dans frais payés d'avance		144	(	7 445)
Augmentation (diminution) dans créditeurs et charges à payer		31 390	(	72 197)
Diminution dans apports reportés	(	11 783)	(	87 192)
		70 012	(	206 237)
FINANCEMENT Emprunt bancaire Recevable (payable) au Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. Recevable de l'Institut de recherche sur l'autonomie de la nation acadienne (IRANA) Avance (recevable) des parternaires Services Finances	(	2 190 - 30 3 454)		- 46 916 14 204
Avance (recevable) des parternaires services l'inances	$\overline{}$	1 234)		61 120
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Acquisition d'immobilisations corporelles	(	6 637)		-
-		,		
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI- ESPÈCES		62 141	(	145 117)
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE (INSUFFISANCE), début de l'exercice	(	75 656)		69 463
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE (INSUFFISANCE), fin de l'exercice	(	13 515) \$	(	75 656)

Notes aux états financiers

#### Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. a été fondée en 1973 afin de répondre aux besoins spécifiques de la communauté acadienne de cette province. Elle se veut le groupe de représentation collective de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et est vouée au développement global de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Elle est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la loi sur les sociétés provinciales, et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

#### (a) Classification des fonds

Le fonds de fonctionnement général sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes.

Le fonds des immobilisations corporelles sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations corporelles et à leur financement.

### (b) Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### (c) Immobilisations corporelles

L'amortissement est calculé selon des méthodes qui réduiront le coût original des immobilisations à leurs valeurs résiduelles estimatives sur la vie utile de chaque actif selon le taux annuel suivant:

Équipement de bureau20% DégressifLogiciel50% DégressifMatériels informatiques30% Dégressif

## (d) Produits et charges

En tant qu'organisme subventionné par divers paliers gouvernementaux, la SANB doit se conformer aux protocoles d'ententes et n'utiliser les fonds octroyés que pour les programmes approuvés. Le revenu d'une subvention ou contribution est reconnu dans un exercice s'il a été utilisé dans le cadre de l'entente. Si un programme n'est pas terminé à la fin d'un exercice, le revenu excédentaire est reporté à l'exercice ultérieur afin de compléter le programme.

Notes aux états financiers

#### Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

# 2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)

#### (e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

#### (f) Espèces et quasi-espèces

La politique de l'organisme consiste à présenter dans les espèces et quaisi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### (g) Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire et des créditeurs et charges à payer.

## (h) Apports de matériel et services

Les apports de matériel et services sont évalués à la juste valeur, lorsque celle-ci peut être raisonnablement estimée, que le matériel et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et qu'ils auraient autrement été achetés

#### 3. DÉBITEURS

	2025	2024
Comptes - clients	28 713 \$	3 819 \$
Citoyenneté et Immigration	-	52 665
ONB - Immigration	48 647	-
GNB - État généraux	1 553	-
PCH programmation	-	70 625
Taxe de vente harmonisée	39 610	45 839
	118 523 \$	172 948 \$

Notes aux états financiers

### Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

# 4. RECEVABLE D'ORGANISMES SOUS CONTRÔLE COMMUN

Les avances avec les organismes sous contrôle commun n'ont pas d'intérêts ni de modalités de remboursement qui y sont rattachés

	2025	2024
L'Institut de recherche sur l'autonomie de la nation acadienne (IRANA)	13 266 \$	13 296 \$
	13 266 \$	13 296 \$

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025			2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Équipement de bureau	59 855 \$	43 159 \$	16 696 \$	20 870 \$	
Logiciel	18 044	18 044	-	1	
Matériels informatiques	20 886	13 338	7 548	2 724	
	98 785 \$	74 541 \$	24 244 \$	23 595 \$	

### 6. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire est une marge de crédit, pour un montant autorisé total de 160 000 \$ au taux préférentiel plus 1.5% dont 157 810 \$ est inutilisé au 31 mars 2025 (2024 - 160 000\$) et est garanti par le Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. Le taux préférentiel au 31 mars 2025 est de 4.95% (2024 - 7.20%).

### 7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2025	2024
Comptes fournisseurs	50 775 \$	67 690 \$
Frais courus	11 385	7 500
Salaires à payer	51 113	21 492
Cartes de crédit	14 798	-
	128 071 \$	96 682 \$

Notes aux états financiers

#### Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

### 8. APPORTS REPORTÉS

	2025	2024
Solde d'ouverture des apports reportés	23 257 \$	110 450 \$
Montants reçus pendant l'exercice		
PCH - Services Finances	11 474	-
FCFA du Canada	-	1 212
Revenus réalisés	(23 257)	(88 405)
Solde de clôture des apports reportés	11 474 \$	23 257 \$

## 9. ORGANISMES APPARENTÉS

Le Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. est un organisme qui a été crée dans le but d'accumuler des fonds pour répondre aux besoins financiers éventuels de La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. Par conséquent, les deux organismes ont les mêmes membres et sont donc considérés comme apparentés.

Au 31 mars 2025, les actifs, passifs et actifs nets du Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. sont les suivants:

	(Non-audité)
Actifs	1 861 482 \$
Soldes de fonds	1 861 482 \$

L'Institut de recherche sur l'autonomie de la nation acadienne (IRANA) est une société fédérale constituée avec Corporations Canada. Les membres du conseil d'administration, ainsi que les membres de la direction sont les mêmes que la Société de l'Acadie du Nouvea-Brunswick Inc. et par conséquent les deux organismes sont considérés comme sous contrôle commun.

Au 31 mars 2025, les actifs, passifs et actifs nets d'IRANA sont les suivants:

	(Non-audité)
Actifs	75 653 \$
Passifs	33 533 \$
Solde de fonds	42 120 \$

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

#### 10. RECEVABLE DES PARTENAIRES - SERVICES FINANCES

	2025	2024	
AVANCE SUR LES COÛTS Avances des partenaires	152 777 \$	-	
COÛTS Salaires et avantages sociaux	156 231	-	
EXCÉDENT DES COÛTS SUR LES AVANCES (À RECEVOIR DES PARTENAIRES)	( 3 454) \$	-	
RÉPARTITION DU SOLDE À RECEVOIR			
Le Conseil Provincial des Sociétés Culturelles du Nouveau- Brunswick	646 \$	-	
L'Association francophones des aînées et aînés du Nouveau- Brunswick	597	-	
La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick	516 1 234	-	
Le Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du NB. Inc.	294	-	
L'Association des juristes d'expression française du Nouveau- Brunswick	167	-	
	3 454 \$	_	

La société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick est un partenaire du centre de partage des coûts qui offre les services de comptabilité aux organismes à but non lucratifs acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick. Le centre fait la tenue de livres de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'exercice, la contribution de la SANB pour le travail de l'équipe du centre de partage des coûts s'élève à un montant de 52 568 \$. Ce montant représente 2.75% des revenus de l'année financière, qui est un pourcentage applicable à tous les partenaires inclus dans le centre de partage et est accepté par ceux-ci.

Notes aux états financiers

#### Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

#### 11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. s'est engagée dans un bail pour des locaux à Petit-Rocher d'une durée de dix ans en date du 1er février 2020 venant à échéance le 31 janvier 2030. Un contrat de location d'automobile utilisée par le directeur général a également été établis pendant l'exercice d'une durée de trois ans en date du 15 octobre 2024 venant à échéance le 15 octobre 2027

Les baux, qui seront enregistrés à titre de contrats de locations opérationnelles, auront des paiements approximatifs minimaux suivants pour les cinq prochaines années :

2026	37 925 \$
2027	37 925
2028	31 504
2029	25 083
2030	20 902
	153 339 \$

### 12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été modifiés pour correspondre à la présentation de l'année courante.

#### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Juste valeur

La valeur comptable de l'actif à court terme et du passif à court terme est approximativement celle de leur juste valeur dûe à l'échéance à court terme de ces items.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la possibilité pour la société de ne pas être en mesure de respecter ses engagements. La société a élaboré un plan complet qui lui permettra d'honorer ses obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Pareil plan est principalement fondé sur les flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

# LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. État des produits et charges supplémentaire - Représentation et communications

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025 Budget	2025 Réel	2024 Réel
PRODUITS			
Contribution fédérale - Ministère du			
Patrimoine canadien	827 500 \$	827 500 \$	820 171 \$
Administration de projets	75 000	82 972	100 462
Fonds de l'Avenir de la SANB	57 000	_	200 000
Jeunesse Canada au travail	6 520	4 890	14 369
Livre à colorier	1 005	1 005	1 536
Assemblée générale annuelle	-	_	1 000
Emploi NB et SEED	20 833	11 979	19 482
Omnium de l'Acadie	10 242	-	14 448
Équipe Acadie	-	18 000	-
Autres	8 495	15 399	11 013
	1 006 595	961 745	1 191 639
CHARGES			
Amortissement	-	5 987	6 386
Cotisations	10 793	13 471	10 938
Coûts opérationnels	75 276	80 089	82 136
Déplacements et frais de réunions	138 112	132 363	145 032
Honoraires	177 656	172 349	242 385
Publicité	18 470	42 884	26 205
Salaires et avantages sociaux	512 978	461 069	659 400
Frais d'accueil	10 500	5 308	10 885
Omnium de l'Acadie	10 242	-	9 987
Allocation - Service finance partagé	52 568	52 568	-
Autres	-	-	118
	1 006 595	966 088	1 193 472
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	- \$	( 4 343) \$	( 1833)\$

# LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. État des produits et charges suppleméntaire - Immigration Francophone

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025 Budget	2025 Réel	2024 Réel
PRODUITS			
Citoyenneté et Immigration Canada	472 434 \$	472 434 \$	378 278 \$
Entente Canada - Nouveau-Brunswick	153 194	153 194	129 099
Autres revenus	23 149	35 776	5 538
	648 777	661 404	512 915
CHARGES			
Conférences et ateliers	14 790	14 790	6 451
Déplacements et hébergement	104 769	99 463	69 973
Frais de bureau et d'administration	68 060	67 506	55 983
Honoraires	25 000	25 000	49 569
Promotion et sensibilisation	99 014	99 141	93 272
Salaires et avantages sociaux	311 995	329 914	213 737
Loyer	4 200	4 200	4 200
Formation	7 000	7 000	8 922
TVH	12 387	12 331	10 808
Équipement	1 562	5 712	_
SNIF		2 156	-
	648 777	667 213	512 915
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	- \$	( 5809)\$	- 9

# LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. État des produits et charges supplémentaire - Mentorat

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Budget	2025 Réel	2024 Réel
PRODUITS			
Patrimoine canadien		\$ -	\$ 82 867 \$
CHARGES			
Frais d'administration	-	-	11 045
Honoraires	-	-	60 120
Salaires et avantages sociaux	-	-	829
Voyage et hébergement	-	-	10 929
	-	-	82 923
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	-	\$ -	\$ (56) \$

# LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. État des produits et des charges supplémentaire - État Généraux et Frolic Ouères

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Budget	2025 Réel	2024 Réel
Tour rescrete termine it 31 mars	Duaget	Reci	Reci
PRODUITS			
GNB	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
PCH Multi	31 050	31 050	49 450
PCH	50 000	50 000	-
	121 050	121 050	89 450
CHARGES			
Déplacements	28 000	27 093	10 344
Frais d'administration	14 767	14 768	10 434
Honoraires	61 500	63 147	60 557
Promotions	16 783	16 042	8 754
	121 050	121 050	90 089
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES			
CHARGES (EXCÉDENT DES CHARGES			
SUR LES PRODUITS)	- \$	- \$	( 639) \$

# LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC. État des produits et des charges supplémentaire - Services Finances

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Budget	2025 Réel	2024 Réel	
PRODUITS				
Patrimoine canadien	112 491 \$	95 013 \$	-	\$
	112 491	95 013	-	_
CHARGES				
Dépenses administratives & équipement	12 119	6 516	-	
Honoraires	48 421	36 517	-	
Réunions et déplacements	2 500	1 980	-	
Transfert FFTNL	50 000	50 000	-	
	113 040	95 013	-	_
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES				
PRODUITS	( 549) \$	- \$	-	\$